

Nouveaux habitants, nouveaux emplois

J.-B. Marsat, Ch. Mignon, J.-F. Mamdy, P. Vitte, P. Moquay

Les espaces « sensibles » seront définis dans le cadre de cette communication comme espaces à faible densité, connaissant ou ayant connu des évolutions démographiques négatives. L'insuffisance démographique y constitue l'un des principaux handicaps à la recherche (supposée) d'un nouveau développement, notamment par la difficulté à trouver des ressources humaines locales pour le prendre en charge.

Mais, après le constat, dans les années 80, d'une « renaissance rurale » (Kayser) qui concernait d'abord les espaces ruraux périurbains, il semble que l'on assiste à présent, même dans les zones rurales à faible densité, à une évolution démographique qui n'est pas uniformément négative, avec des phénomènes de migration intéressants : ce point fera l'objet du premier développement.

Démographie et développement économique entretiennent une relation ambivalente : ce dernier est nécessaire pour retenir la population locale, voire pour attirer de nouveaux résidents, et parallèlement, il peut être stimulé par l'accueil de nouvelles populations.

Le point de vue adopté ici sera celui du développement au service de la vie locale, en privilégiant les questions de la relation entre activités, emplois et démographie, de la répartition et de la diffusion des activités au sein des espaces sensibles.

Sous cet angle, après une évocation des secteurs d'activité agricole et industriel, nous choisirons d'examiner les fonctions d'accueil des

territoires ruraux, d'abord globalement, en considérant toutes les formes d'accueil de populations dont les ressources sont d'origine externe (retraités, migrants alternants, touristes, ...) puis en développant l'exemple du tourisme rural diffus.

Enfin l'importance des acteurs et de l'organisation territoriale, confirmée par l'analyse précédente, conduira à envisager les perspectives de contribution de la Recherche à l'action publique.

Les nouveaux habitants des campagnes à faible densité

Il peut paraître paradoxal, voire provocateur d'aborder les espaces à faible densité par le biais des nouveaux venus, de l'immigration. À l'inverse, ces régions se définissent par un exode séculaire, systématique qui conduit à la dépopulation actuelle. Par ailleurs, la faiblesse de leur armature urbaine les a, pour l'essentiel, tenus à l'écart du mouvement de « renaissance » dont ont bénéficié depuis un quart de siècle, les campagnes périurbaines. Le choix, pourtant, se justifie :

– D'abord, en terme d'avenir, de perspectives de développement. Pour ces régions très appauvries en hommes, l'insuffisance démographique constitue désormais l'un des handicaps principaux : manque d'énergie, timidité de l'innovation paralysent le progrès, entretiennent au contraire une spirale du déclin. On manque d'hommes et de jeunes pour entreprendre et maintenir l'espoir. Dès lors, tout projet d'en-

J.-B. Marsat
Cemagref, Division
Elevages et Territoires,
24 avenue des
Landais, BP 50085,
63172 Aubière Cedex

Ch. Mignon et
P. Vitte
Université
Blaise Pascal,
CERAMAC,
63037
Clermont-Ferrand

J.-F. Mamdy
ENITA
Clermont-Ferrand,
Département
Territoires et Société,
63370 Lempdes

P. Moquay
ENGREF,
Département
Aménagement du
Territoire et Développement Local,
63172 Aubière

semble paraître tributaire, en préalable, d'un renouvellement humain qui ne peut venir que du dehors. Peut-on, dans un contexte si peu favorable, envisager un apport migratoire susceptible de nourrir un possible renouveau ?

– La question n'aurait d'autre intérêt que théorique, si de multiples observations, surtout au cours des dernières années, ne révélaient sous l'apparente simplicité des statistiques de soldes migratoires quasi uniformément négatifs des réalités beaucoup plus complexes et surtout plus encourageantes. Il existe bien, en effet, un mouvement d'immigration plus fréquent qu'on ne le pense et qui porte des citadins jusque dans les campagnes « profondes ». Le phénomène pourrait même s'amplifier, et semble, par sa composition, se distinguer très sensiblement de la situation antérieure marquée notamment par l'arrivée de « néo-ruraux » post soixante-huitards ou l'installation de retraités. Si elles se précisaient, ces nouvelles tendances revêtiraient une importance capitale : les nouveaux venus pourraient être le ferment, le levier indispensable sur lequel s'appuyer pour envisager le changement.

D'où l'intérêt de nos chercheurs, ceux du CERAMAC et de l'ENITA notamment, pour une piste encore incertaine, faute de données d'ensemble suffisamment précises, et qu'ils conviennent d'explorer pas à pas. Nous résumons ici les premiers résultats de ces travaux regroupés autour de 3 questions :

– Il s'agit d'abord, de confirmer l'existence du phénomène et, dans la mesure du possible d'en estimer l'ampleur, même grossièrement.

– Il convient ensuite d'en préciser la nature, d'en connaître les principaux caractères : qui vient ? et pourquoi ?

– Nous concluons enfin en ouvrant le débat sur quelques interrogations : quel intérêt pour les campagnes d'accueil ? Faut-il encourager le mouvement ? Comment ?

■ *Confirmation et mesure du phénomène*

Elle se base sur l'examen des « migrants », installés entre les recensements de 1982 et 1990, et sur l'analyse fine d'une quarantaine de can-

tons répartis sur l'ensemble de la moyenne montagne française.

On en retiendra 3 données majeures.

Un mouvement d'installation vers les campagnes à faible densité s'affirme clairement, même dans le cas où le solde migratoire reste négatif.

Quelques précisions rapides :

– Ces nouveaux venus constituent une fraction non négligeable de la population actuelle, entre 1/4 et 1/3 des effectifs de 1990 le plus souvent, parfois plus. Ainsi, le Haut-Livradois, considéré pourtant comme un cas particulièrement décourageant, enregistre par exemple 28 % de nouveaux venus installés entre 1982 et 1990.

– La tendance semble globalement s'amplifier par rapport à la période antérieure. Sont ainsi concernés des milliers d'individus (plus de 600 000 pour l'ensemble des moyennes montagnes, en augmentation de 6,6 % par rapport à 1982).

Beaucoup d'entre eux, près de la moitié au total (près de 300 000) sont des actifs. Même si la proportion des actifs peut varier selon les lieux de 1/3 à 1/2, c'est là un fait capital : la moyenne montagne, contrairement à ce que l'on suppose le plus souvent, n'est pas un refuge à retraités qui ne représentent que 1/10 et jusqu'à 1/3 au maximum des arrivées. Elle n'est pas non plus un simple refuge pour les catégories sociales à faibles revenus, et les cadres, par exemple, peuvent parfois constituer une part notable du contingent (jusqu'à 20 %).

La première conclusion est encourageante : l'amorce d'un renouvellement quantitatif et qualitatif de la population en place existe réellement.

Le mouvement s'avère cependant d'ampleur variable selon les lieux. Dans le cadre des moyennes montagnes à faible densité, deux grandes variantes s'affirment schématiquement (chacune d'entre elles pourrait être nuancée à loisir) :

– Les montagnes de la périphérie méditerranéenne (Préalpes de Provence, Pyrénées orientales et centrales, bordure sud-est du Massif central) se signalent comme particulièrement attractives et accueillent des immigrés d'origine

souvent lointaine. Si les retraités s'y installent nombreux, les actifs des catégories socioprofessionnelles supérieures ou intermédiaires représentent aussi des effectifs fournis, exerçant sur place mais aussi parfois à grande distance.

– Le Massif central, et notamment le cœur du Massif, exerce une attraction plus modeste et plus régionale. Les retraités y sont moins fréquents, mais la part des migrants actifs est également réduite à à peine 40 %. La singularité tient ici à la présence nombreuse de nouveaux venus sans activités (plus de 45 % par exemple dans le canton de Saint-Just-en-Chevalet), non seulement des enfants mais aussi des adultes...

■ *Nouvelle nature de l'immigration*

Les installations des années 70, dans les régions qui nous intéressent, ont surtout été le fait soit de « néo-ruraux », souvent issus de milieux intellectuels, et dont le comportement insolite a beaucoup frappé les esprits, soit de retraités. Même si elle a pu localement revêtir une certaine ampleur, l'arrivée de « néo-ruraux » s'est rapidement tarie, permettant ainsi d'assimiler un peu sommairement l'immigration dans les campagnes « profondes » à la venue des seuls retraités. De plus, dans les deux cas, les installations ne concernaient guère qu'une partie des moyennes montagnes, celles du midi surtout, recherchées pour leur soleil.

La situation s'est depuis lors considérablement modifiée : la géographie de l'immigration, moins sélective, intéresse peu ou prou désormais l'ensemble des territoires de montagne, et son contenu s'est aussi profondément transformé au profit des nouveaux venus d'un genre inédit parmi lesquels les retraités sont très minoritaires.

Issus essentiellement des agglomérations urbaines, les nouveaux venus semblent inaugurer des relations villes-campagnes d'un style différent que certains hésitent à peine à considérer comme l'esquisse d'un renversement historique des tendances traditionnelles. Si la prudence s'impose en la matière, il faut cependant reconnaître que la transformation apparaît déjà clairement au cours de la décennie 80-90 (cf. analyse ci-dessus), pour s'affirmer ensuite sans ambiguïté depuis les années 90 et surtout après 1993 : le phénomène s'accélère, tend à se diffuser dans l'espace et, partout, intéresse de nouvelles catégories sociales.

Les observations se multiplient qui témoignent de réalités comparables mais difficiles à quantifier. Les régions méridionales sont toujours concernées mais ne sont plus les seules. Le Massif central est touché à son tour, l'Auvergne notamment dans ses parties orientales, l'Aveyron, le Morvan, mais aussi la Bretagne, la Normandie profonde.

Au point que le phénomène, par sa nouveauté, commence à susciter la curiosité de la presse, à mobiliser certaines associations, et à attirer l'attention des chercheurs. Pour leur part, le CERAMAC, l'ENITA ont entrepris des recherches exploratoires en Auvergne, dans le Morvan, dans les Corbières qui permettent à la fois de confirmer la réalité d'un changement et de souligner la nouveauté des faits.

Il en ressort que le mouvement migratoire actuel vers les campagnes à faible densité touche fondamentalement deux catégories nouvelles de citoyens.

– **La première est constituée par une population active de bon niveau social et professionnel**, découragée par la ville et ses difficultés modernes, qui vient chercher à la campagne un cadre de vie plus agréable, et, au total, un meilleur confort. Il s'agit donc d'une conversion délibérément choisie au terme d'une longue expérience, jugée décevante, de la vie urbaine. Ces nouveaux venus se recrutent, en conséquence, parmi les couples d'âge mûr -souvent la quarantaine passée-, dotés d'un passé professionnel, parfois d'un petit capital. La présence d'étrangers originaires de l'Europe du Nord-Ouest, n'y est pas exceptionnelle.

Tous exercent normalement un métier, tantôt sur place, tantôt au loin au prix de déplacements parfois lointains :

– Sur place, les emplois occupés sont soit des emplois « classiques » (artisanat et commerces, repris ou créés, professions du tourisme, mais aussi exploitations agricoles), soit plus rarement des emplois nouveaux de services à distance permis par les nouvelles technologies du télétravail (télésecrétariat, gestion, traduction, etc.).

– D'autres, simples résidents à la campagne, continuent à exercer une activité en ville, souvent fort loin, bien au-delà d'une centaine de kilo-

mètres. On trouve là des professionnels d'un niveau élevé (professions libérales, musiciens, psychologues, artistes, intellectuels) bénéficiant de calendriers de travail souples et facilement aménageables. À la différence du groupe précédent, l'implantation géographique de ces « périurbains à grande distance » est commandée par la proximité de moyens de circulation moderne (autoroutes, grands axes ferroviaires, etc) et ne peut se satisfaire de l'isolement des campagnes enclavées.

– **La seconde catégorie, radicalement différente, est formée de populations urbaines en difficulté, issues des banlieues des grandes agglomérations.** En marge d'une société dont ils se sentent rejetés, ceux-ci se distinguent pourtant sans ambiguïté des « néo-ruraux », marginaux d'après 1968 : pour la plupart, enfants d'ouvriers ou de petits employés, d'origine modeste, ils se séparent nettement des « intellos » soixante-huitards souvent originaires de milieux aisés.

Tous fuient la ville, parfois encouragés par les élus de leur commune de départ, à la suite d'une perte d'emploi, devant les difficultés d'assumer des loyers trop onéreux, ou encore pour se soustraire ou soustraire leur famille, leurs enfants à une délinquance redoutée. La campagne, dès lors, apparaît comme une refuge où l'on pense vivre plus facilement, à moindre frais, mais aussi reconquérir une dignité et trouver une convivialité.

Leur population est majoritairement constituée de deux groupes inégaux : jeunes de 20 à 25 ans, isolés, et surtout familles, parfois monoparentales, entre 30 et 45 ans, pour la plupart chargées d'enfants (dans le Morvan, les 2/3 d'entre elles arrivent avec des enfants).

L'ensemble représente, au total, des effectifs, difficiles à estimer précisément, mais parfois très notables : jusqu'à 1/3 et plus des RMIstes dans certains cantons du Morvan, comme dans les Corbières (canton de Mouthoumet), leurs enfants représentent couramment 10 % de la population scolaire de nombre de communes, parfois 20 % et plus !

Beaucoup d'entre eux, d'abord attirés par un logement à bas prix, envisagent de trouver du travail, non sans mal. Petits travaux d'artisanat (électricité, plomberie), reprises de commerce sont souvent voués à l'échec faute de clientèle,

ou faute de savoir-faire lorsqu'il s'agit de s'essayer à quelque entreprise « agricole » (légumes, petit élevage, ou même simple jardinage). Cependant quelques-uns trouvent dans ce contexte agricole et rural des moyens honorables de survie, voire l'occasion de repartir par étapes vers un avenir meilleur (quelques bons exemples en Haute-Loire).

Composite par ses constituants, cette nouvelle immigration rurale obéit à des motivations et présente des caractères qui pourraient bien, à terme, modifier en profondeur les perspectives des régions à faible densité.

L'amplification et la diffusion du phénomène mettent en valeur un nouveau « désir de campagne », révèlent une véritable inversion des perceptions traditionnelles au profit des zones rurales, et si le mouvement se confirme, constituent peut-être une première ébauche de redistribution des populations.

Déjà, l'installation de jeunes actifs, d'enfants pourrait offrir des opportunités que l'on n'espérerait plus dans les villages les plus dépeuplés. Ces nouveaux venus pourraient-ils servir de levier à l'indispensable renouvellement démographique des campagnes à revivifier ?

■ *L'installation des nouveaux venus : premières conclusions*

Chance ou calamité ?

L'intérêt de ces nouvelles installations, surtout pour les communes les plus appauvries en hommes, semble évident. C'est là une occasion inespérée de réduire, voire d'enrayer un déclin démographique aux conséquences dramatiques. On peut en attendre un redressement de la population et, plus encore, un rajeunissement indispensable. Ici ou là, des écoles en difficulté ont pu accroître leur effectif, éviter la fermeture prévisible. À terme, quelques activités pourraient renaître, des commerces rouvrir, des artisans s'installer, et la vie locale se consolider...

Mais cette chance n'est pas sans partage. Si l'accueil des actifs ne pose guère de problèmes, il n'en va pas toujours de même pour la population plus marginale des « citadins en difficulté » : apparition de manifestations violentes dans les écoles, même si l'agressivité des nou-

veaux venus semble s'atténuer rapidement, et surtout besoins d'assistance des familles (aides alimentaires, pécuniaires, prise en charge de factures de chauffage, d'électricité) que la collectivité est mal disposée à assumer.

Bref la nouvelle population s'intègre mal et suscite parfois des réactions négatives. L'indifférence des habitants se mue en méfiance. Leur réticence aiguisée parfois jusqu'à l'hostilité se traduit naturellement dans l'attitude ambiguë des élus locaux partagés entre l'envie de stabiliser les effectifs communaux, de conforter l'existence d'une école et la crainte des difficultés introduites par les nouveaux venus. On redoute d'avoir à assumer une politique sociale pour laquelle les petites communes sont bien démunies, d'attiser ainsi la jalousie des électeurs, et pour finir de se transformer en « commune dépotoir ».

Dès lors, on ne peut s'étonner de comportements très variables, de stratégies radicalement divergentes qui oscillent d'une volonté d'accueil affichée à l'opposition déterminée, ou, le plus souvent à une passivité résignée voire honteuse. À l'échelon supérieur du département, l'embaras n'est pas moindre et les positions tout aussi nuancées : on préfère souvent afficher un certain scepticisme quant à la réalité, ou en tous cas l'importance du phénomène, tant que des mesures spécifiques ne sont pas mises en place pour traiter une catégorie sociale mal identifiée, tant que des dotations budgétaires nouvelles ne sont pas prévues pour les départements concernés par ces surcoûts sociaux.

Perspectives

En définitive, deux évidences paraissent s'imposer. Il est clair que l'installation de migrants représente une opportunité irremplaçable pour améliorer l'avenir démographique des espaces à faible densité, et qu'elle contribue à résoudre l'un des problèmes essentiels de ces campagnes dévitalisées. D'origine spontanée, puisant dans des motivations profondes qui ne peuvent que s'affirmer dans les banlieues urbaines, le mouvement est-il d'ailleurs maîtrisable ? Pourrait-on véritablement s'y opposer, interdire les installations non désirées ?

Il est tout aussi manifeste que les petites communes, mal préparées à ce phénomène trop récent, se trouvent confrontées à des difficultés

inattendues, largement désarmées pour faire face aux nouveaux besoins de familles souvent démunies et dont il faudrait aménager l'accueil.

Décourager les installations à problème ou, au contraire, les encourager ? Le choix ne nous appartient pas. On ne peut que se borner, dans l'hypothèse d'une politique d'accueil réfléchie, à indiquer quelques conditions à satisfaire pour faciliter l'intégration de nouveaux venus et leur fixation.

À observer les difficultés immédiates dans lesquelles se débattent les nouveaux arrivants, on citera quelques problèmes qu'il serait souhaitable d'aborder au préalable :

– Problème d'hébergement d'abord, première aspiration des candidats à l'installation, qui pourrait orienter vers une politique de logements sociaux.

– Problème de transports vers le bourg-centre ou la ville voisine, plus difficile à résoudre, mais qui s'affirme très vite après l'arrivée comme un handicap considérable pour des familles dépourvues de voiture, isolées dans quelques écarts.

– Problème d'encadrement enfin : assistance et conseils en premier lieu pour communiquer un savoir faire élémentaire à des nouveaux venus souvent fort dépourvus devant les tâches les plus simples de la campagne (jardinage, par exemple ; chauffage au bois, etc.), entreprise pouvant déboucher sur la mise en place de véritables formations à des métiers du monde rural.

Au-delà, et plus fondamentalement, on ne saurait prétendre accueillir et fixer durablement une population dépourvue de travail. Les conditions d'un succès de l'installation de migrants rejoignent ici celles qui président au maintien des jeunes du pays : elles passent obligatoirement par la création de nouveaux emplois, seuls susceptibles de fixer, de stabiliser, voire d'attirer de nouvelles populations.

Les activités économiques et l'emploi

Si l'on recherche ainsi un développement économique diffus et riche en emplois dans les zones à faible densité, on peut faire un double constat concernant :

■ *L'agriculture*

Elle fournit encore dans ces zones l'essentiel des emplois et des valeurs ajoutées ; elle résiste bien ici et là, même en zone difficile, en assurant parfois un taux de renouvellement des exploitants, ou un revenu comparables aux moyennes ; des voies de consolidation sont aussi identifiables, ce sera l'objet de l'intervention suivante. Mais elle peut rarement redevenir créatrice nette d'emplois à l'échelle d'un territoire.

De même, s'il est important de considérer que la population agricole, en tant que population active, fournit au territoire des résidents permanents, des familles, une capacité d'animation et de services, des acteurs engagés dans la gestion municipale, on ne peut compter sur elle seule à ce titre.

Par ailleurs cette contribution de l'agriculture doit s'intégrer à un nouveau contrat qui se définit progressivement avec la société, et qui porte également sur les équilibres naturels et la gestion de l'espace.

D'autre part les autres activités traditionnelles, production forestière, industrie, peuvent constituer des points forts dans l'économie régionale à partir de positions établies dans certains territoires, mais posent le problème de leur capacité d'entraînement et de diffusion territoriale.

■ *L'industrie*

L'examen de bassins industriels en zones de montagne d'Auvergne (Mauricette FOURNIER, 1995) éclaire la problématique des espaces à faibles densités, souvent marqués par les mêmes handicaps naturels ; les résultats tempèrent certaines idées reçues.

« Il existe dans les montagnes... un authentique tissu industriel. Sa contribution au secteur secondaire régional donne la mesure de son importance : un établissement sur deux et un salarié sur trois produisent en montagne... l'érosion des emplois a été ici nettement plus faible qu'en France ou dans l'ensemble de la Région.

Ce que disent les chiffres n'est pas démenti par les industriels : une localisation en montagne ne constitue pas un facteur de handicap. Les particularités du milieu physique sont dans l'en-

semble peu gênantes (pour les activités industrielles considérées), le regroupement très fréquent de l'activité en foyers constitue un avantage, ainsi que les qualités de la main-d'œuvre unanimement reconnues.

– les entreprises innovent, au plan technique, et font preuve de remarquables facultés d'adaptation.

– le tissu industriel est même régulièrement régénéré par la création de nouveaux établissements selon un processus bien spécifique dû en grande partie à l'amour du pays. »

– en revanche « la principale faiblesse de l'activité secondaire réside dans sa répartition géographique très déséquilibrée.

On distingue quatre types d'espaces : un milieu industrialisé caractérisé actuellement par un processus de développement et de diffusion -l'Yssingelais-, des milieux industriels stabilisés -les Hautes Boutières Ardéchoises, l'Ambertois, le Thiernois-, un espace sans tradition ni bases importantes en voie d'industrialisation -le Brivadois-, enfin un espace où l'existant comme les dynamiques industrielles sont faibles -le Velay occidental, le Cantal-.

L'auteur estime que les cultures locales constituent le facteur de différenciation essentiel. Le déséquilibre n'est pas irréductible, car les politiques de soutien et de développement mises en œuvre par les élus et les organismes locaux peuvent, comme dans le Brivadois (mais il faut remarquer qu'on est là encore en Haute-Loire) corriger la tendance profonde.

De fait la situation au niveau de grandes régions est assez statique, il y a résistance au déclin, avec quelques réussites nouvelles, mais pas diffusion sensible d'un développement par l'industrie rurale. Ces observations sont confirmées par ailleurs.

D'autres travaux (Marc Guerin, 97), portent sur l'impact des politiques publiques sur l'emploi rural. À l'aide d'une grille d'analyse économique sur les relations entre emploi rural et territoires, l'auteur compare différentes petites régions, dont la vallée de l'Eyrieux en Ardèche, qui est un exemple de petit bassin industriel performant en zone difficile.

« Cette étude confirme la résistance de l'emploi industriel dans les territoires ruraux, même enclavés. Ce phénomène contraste avec le déclin de ce type d'emplois dans les agglomérations urbaines.

Cependant, dans ce cas, l'industrialisation, même très dynamique, ne suffit pas à enrayer à elle seule le déclin démographique. Sans être fondamentalement remis en cause, ce système est confronté à une certaine rétraction dont les raisons sont sans doute à rechercher à la fois dans l'évolution générale des activités industrielles concernées, dans les configurations locales des ressources et de l'environnement des entreprises. Cette situation conduit à s'interroger à deux niveaux : celui de l'adaptation réciproque du système industriel et de son environnement local, et celui du développement d'activités complémentaires ou alternatives à ce type d'industrie. »

Le premier point est celui de l'articulation entre les formes de coopération industrielle et les dispositifs institutionnels locaux ; il renvoie à la dernière partie de cet exposé.

Le développement d'activités complémentaires suppose une articulation aux groupes déjà implantés, c'est l'induction d'industries de sous-traitance par exemple, qui a été limitée ici par le passé.

Le développement d'activités alternatives suppose de mieux valoriser les autres ressources de l'espace rural local.

Ainsi, tout en ne négligeant pas les activités plus traditionnelles, dont les évolutions régressives peuvent être freinées ou dont la diffusion même trop lente, peut tout de même être promue, ces constats conduisent à examiner à présent des activités motrices parmi les plus nouvelles, les fonctions d'accueil résidentiel ou de loisirs¹. Ce choix est conforté par l'analyse démographique précédente.

Ce sera le développement ci-dessous, qui présentera successivement une approche des effets économiques d'induction d'emploi par ces fonctions d'accueil, puis un zoom sur le tourisme rural diffus et son insertion dans le développement local.

Les fonctions d'accueil des territoires

C'est un type de fonctions considéré comme une voie privilégiée de développement, on a vu que c'est aussi une situation de fait pour des territoires variés.

Une première acception concerne l'accueil de populations d'origine extérieure au territoire : touristes, retraités, migrants alternants... et RMistes, mais on pourra remarquer dans un deuxième temps que les éléments déterminants d'aménités du territoire qui expliquent finalement la présence de ces populations peuvent également contribuer à une politique d'accueil d'activités d'origine extérieure.

Les divers travaux sur les critères de localisation des entreprises, reconnaissent une place aux facteurs de localisation dits « domestiques », soit l'attrait du territoire pour le chef d'entreprise et le personnel d'origine extérieure.

■ *L'induction économique en termes d'emplois*

Nous évoquerons d'abord une recherche visant à décrire et mesurer l'induction économique en termes d'emplois des fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux. (Vollet, 1997)

Ces fonctions ont été définies comme étant l'accueil temporaire ou permanent de personnes dont les sources de revenu sont extérieures au territoire considéré : en pratique, l'accueil de retraités, d'actifs migrants alternants et d'adep-tes de loisirs touristiques.

Si l'on s'attache à comprendre et mesurer leur potentiel d'induction, il faut examiner des territoires contrastés ne présentant pas les mêmes degrés de fragilité. Le résultat attendu est une comparaison entre fonctions traditionnelles et nouvelles des territoires, entre potentialités de territoires différents, et un éclairage sur le niveau des effets qu'on peut espérer par cette voie de développement : les nouvelles fonctions des territoires ruraux peuvent-elles compenser et dans quelle proportion le retrait des activités « classiques » (agriculture, industrie) ?

Les régions étudiées

Il s'agit de régions dont les aires de déplacement domicile-travail sont animées par des unités

1. Il faut noter que par ailleurs, d'autres fonctions nouvelles sont envisagées, notamment celles qui sont liées aux nouvelles technologies de l'information ; elles ne feront pas l'objet d'un examen ici.

urbaines de moins de 20 000 habitants et qui correspondent dans la plupart des cas à des aires d'approvisionnement des ménages. Elles sont volontairement diverses : le Sud de l'Ardèche, la région d'Aix-les-Bains, le péri-urbain Dijonnais, le Nord de la Côte d'Or (et le sous-ensemble constitué par la région de Semur-en-Auxois), la région d'Avallon.

La méthode employée

Elle s'appuie sur la théorie économique de la base, qui distingue comme activités basiques celles qui produisent des biens « exportés » en dehors de la zone considérée ; cette théorie a été étendue d'une part aux services et commerces, d'autre part à la prise en considération de la demande extérieure à la zone (même si la consommation se fait sur place) ; ainsi les activités d'accueil sont considérées comme basiques. Des estimations par diverses méthodes et outils statistiques, et une enquête ont fourni les mesures recherchées.

Les résultats propres aux territoires étudiés

Ils sont de deux ordres :

– Ils montrent d'abord l'importance des phénomènes d'induction surtout à partir des fonctions résidentielles et récréatives, qui ont des effets multiplicateurs largement supérieurs à ceux des fonctions traditionnelles dans l'ensemble des régions observées ; ces effets passent surtout par des salaires versés à des ménages résidant localement.

– Mais ils relativisent l'espoir mis parfois dans ces fonctions comme levier unique de développement, surtout si l'on espère compenser des diminutions importantes d'actifs agricoles et industriels.

En effet l'arrivée de touristes ou de retraités doit être massive pour que son impact direct et ses effets induits soient substantiels. La comparaison du bilan total de la chute des emplois dans les fonctions « traditionnelles » par rapport à celui du développement des fonctions résidentielles et récréatives révèle que la compensation ne se fait que dans des conditions favorables : il s'agit des régions d'Aix-les-Bains et du Sud de l'Ardèche qui ont connu des afflux massifs de touristes et de retraités, étant non seulement bien dotées du point de vue des amé-

nités climatiques, environnementales et naturelles, mais aussi bien desservies.

Au travers de ces cas précis, il est certain que se pose également le problème de la concurrence entre territoires. Ainsi l'évolution entre 1982 et 1990 des emplois induits par les nouvelles fonctions représente 9% et 13% de l'emploi total dans ces deux cas favorables, contre 0,2% dans le Nord de la Côte d'Or.

Ces constats, efficacité de l'induction d'emplois par les fonctions d'accueil, mais modestie relative de ces fonctions dans des territoires « banals », et donc un effet résultant encore souvent limité, ne sont pas encore généralisables. Il reste à appliquer le processus de mesure à d'autres territoires encore différents de ceux-ci, divers en termes d'aménités, d'accessibilité, de valorisation de l'accueil, de liaison entre fonctions (synergies agriculture-tourisme, etc.), d'organisation.

Pour l'action, ces travaux conduiraient à la fois à ne négliger aucune autre voie, mais bien autant à renforcer celle-ci. Un exemple, sur lequel une antériorité certaine est acquise en termes d'efforts de développement et d'observation, est celui du tourisme rural.

■ *Le développement de la fonction d'accueil touristique*

Le tourisme rural est devenu, et particulièrement dans les espaces à faible densité, une des formes majeures de l'activité touristique, elle-même en développement continu ; la campagne représente la deuxième destination des français lors de leurs vacances.

Globalement, l'activité touristique constitue une activité économique de premier rang : une étude sur le Massif Central (Somival, 1990) évaluait à 10 milliards de F le chiffre d'affaire généré par la fréquentation des différents modes d'hébergement², et à 17 600 le nombre d'emplois annuels maintenus ou suscités, et ces chiffres sont actuellement dépassés en hausse ; à titre de comparaison, la production agricole finale des régions Auvergne et Limousin s'élevait à près de 12 milliards de F.

Le tourisme a donc été un instrument des politiques d'aménagement très tôt, notamment dans le Massif central où des opérateurs importants,

2. Incluant résidences secondaires et accueil chez les parents et amis.

liés aux collectivités locales mènent des efforts particuliers dans les espaces à faible densité : ainsi plans d'eau, campings, villages de gîtes et même villages vacances ont-ils été implantés jusque dans les espaces voués au tourisme diffus. Parallèlement le concept de « tourisme d'espace » s'est affirmé.

Cette activité comporte par nature une imbrication forte avec toutes les composantes du milieu fréquenté : composantes naturelles, dont les paysages et l'espace, composantes sociales et culturelles ; ainsi le tourisme rural est-il, pour les territoires, une ressource, et en même temps un consommateur éclectique.

Cet échange contribue au développement, mais de façon inégale et sous conditions ; les atouts et contraintes qui viennent à l'esprit sont liés aux ressources touristiques (climat, sites, monuments), aux conditions d'accès et aux infrastructures matérielles et immatérielles ; mais de plus, la valorisation observée du potentiel touristique est très variable, et très liée aux caractéristiques humaines et organisationnelles du territoire considéré.

Nous citerons ainsi des travaux visant à évaluer la capacité de contribution du tourisme rural au développement et à sa diffusion spatiale :

L'agritourisme

en est une forme liée à une activité traditionnelle, proposée au sein de la population agricole qui assure un maillage des territoires ruraux ; il était donc naturel de faire l'hypothèse d'une contribution sensible et diffuse à la fois, de l'agritourisme au développement territorial (Disez, 1996).

L'agritourisme est une activité difficile à recenser et quantifier précisément sous toutes ses formes : au recensement général de l'agriculture de 1988, 15 000 exploitations déclarant avoir une activité « d'hébergement avec ou sans restauration » étaient recensées, soit une progression de 20% en dix ans. Si la proportion globale de ces exploitations agritouristiques dans l'ensemble était faible (1,6 %) leur localisation montrait un impact sensible en zones côtières et en zones de montagnes, une vingtaine de départements comptant chacun entre 250 et 500 exploitations agritouristiques de ce type.

L'étude visait particulièrement à analyser la contribution de l'agritourisme au développement territorial en comparant six territoires contrastés pris dans le Massif central : deux régions à dominante agricole (« Monts et barrage » et « entre Dordogne et Monts du Cantal »), deux territoires à fortes potentialités touristiques (« le pays Cévenol » et la vallée de la Dordogne Lotoise), et deux territoires à dynamiques locales identifiées (« Lignon Forez » et « Mezenc-Meygal »).

Les résultats illustrent la variété des formes agritouristiques rencontrées et de leur importance relative, des profils professionnels et des logiques qui animent les prestataires, enfin des relations avec le développement. Trois grandes stratégies d'acteurs sont identifiées : la valorisation du patrimoine, à l'opposé, une stratégie d'entreprise et, logique intermédiaire mais dominante, la recherche d'un complément de revenu.

En termes de contribution au développement territorial, les enseignements sont nuancés :

– Il y a création d'entreprises agritouristiques, il y a plus fréquemment création d'emplois et contribution au maintien d'exploitations ; au total, l'emploi de plus d'une quarantaine de personnes sur les 114 exploitations enquêtées est en relation directe avec le tourisme³ ; par ailleurs il y a là une voie d'activité et de réalisation pour les femmes, et plus généralement d'ouverture des exploitants.

– Les formes les plus récentes d'agritourisme révèlent un investissement nettement plus important de la part des prestataires (développement plus qualitatif que quantitatif) ; d'autre part, on note une large coïncidence entre l'approche d'entrepreneur et une origine des exploitants extérieure aux territoires d'accueil (en revanche ceux-ci sont moins intégrés aux institutions locales).

– La liaison de l'agritourisme avec le territoire peut être améliorée : on peut tendre à de plus grandes synergies, par exemple en termes de valorisation de l'image du territoire auprès des touristes, de construction de produits plus complets, d'intégration dans des réseaux professionnels touristiques et territoriaux.

3. Mais la location de gîtes, forme la moins lucrative, était sous-représentée dans l'échantillon.

4. D'autant plus que parmi les " fuites " il y a des abandons mais aussi un flux vers la professionnalisation touristique.

– Enfin cette activité peut encore développer son impact, qui reste limité, le potentiel n'en est pas atteint ; mais les insuffisances sont à relativiser dans le temps et dans l'espace : l'évolution ne semble pas globalement régressive, les RGA en attestent⁴, et d'autre part certains exemples (le Forez notamment) montrent « qu'une faible densité de population, si elle n'en facilite peut-être pas l'émergence, ne compromet pas la mise en œuvre d'une démarche collective et territoriale ».

Tourisme et sociétés locales

L'objectif de la recherche (Vitte) était d'évaluer la capacité des sociétés locales à s'approprier le développement touristique, voire à le susciter, d'analyser la diffusion ou non d'une « culture touristique » dans un contexte de mutation profonde de la demande, de multiplication des aides (surtout en matière d'équipement) et des structures en charge du tourisme.

Huit cantons ont été choisis en marge des points forts touristiques, mais certains en sont voisins. L'échantillonnage permet d'explorer la diversité du sujet : diversité géographique, socio-économique et organisationnelle. L'étude a permis de collecter les données de cadrage et surtout de conduire des entretiens auprès des principaux acteurs (élus et prestataires)

Les constats présentés aident à expliquer une certaine non-diffusion voire régression de la culture et de l'activité touristique dans ces territoires en marge des points forts :

– Les créations d'activités touristiques sont peu importantes dans la période récente. Les structures ont souvent dix ou quinze ans, voire plus. En outre, il y a tendance à la disparition (hôtellerie), au déclassement (gîtes transformés en meublés). Ceci s'expliquerait par le vieillissement des prestataires, par la faible diffusion du tourisme (mouvement réduit, saison courte), par l'insuffisante qualité de l'offre parfois. L'adaptation de l'existant aux évolutions de la demande est très lente voire nulle ; ainsi se met en place un cercle vicieux « baisse de la fréquentation-baisse des investissements ».

Par ailleurs une majorité de novateurs est d'origine extérieure à la région. Parmi eux, des étrangers (hollandais, anglais) ont ouvert des structures d'hébergement.

– Le développement touristique et l'attitude de la population sont largement liés à l'attitude des pouvoirs locaux (maires innovants ou indifférents voire hostiles au tourisme). Le vieillissement de certains groupes municipaux ne facilite pas l'innovation touristique. Au sein même de la population, des oppositions sont évidentes : entre agriculteurs et non-agriculteurs, entre hôteliers et autres prestataires, entre associations et élus.

– Sur le plan de l'organisation, on constate une très grande diversité à l'échelle locale ; dans le cadre d'un même canton, les attitudes sont très contrastées, avec des rivalités entre communes. Cependant, la présence de structures « encadrantes » (PNR, Syndicat mixte d'aménagement) est un facteur de dynamisme même lorsque les résultats sont modestes par rapport aux efforts entrepris.

La promotion touristique fait l'objet d'une certaine confusion entre les acteurs des différentes échelles, locale à régionale (Mazuel, 1995). La multiplication des labels introduit une concurrence des réseaux d'hébergement ; une expérience réussie peut être liée à d'autres à l'échelle nationale, mais peut avoir une assise locale très faible et peu d'influence sur le territoire.

– Le tourisme s'appuie sur des initiatives individuelles (y compris dans les communes les plus concernées). Il ne revêt pas un caractère général sur les différents territoires considérés. Il est constitué d'une suite de « points », et dans ce cas, peut difficilement servir de relais à l'échelle de vastes espaces, ou alors au prix d'une identification, d'une sensibilisation, d'une formation approfondie des futurs acteurs.

Ainsi les freins principaux semblent-ils être les effets du vieillissement et les mentalités, l'incrédulité de la majorité des locaux, le pessimisme ambiant.

Mais l'examen des entreprises nouvelles, et de leur capacité d'innovation permet de nuancer un jugement qui serait trop sévère. Le point de départ est dans la quasi-totalité de ces cas, une entreprise familiale, les produits développés sont de qualité et originaux. Les prestataires les plus dynamiques qui s'intègrent à des réseaux nationaux et obtiennent des labels, pallient ainsi l'absence de notoriété touristique du territoire. Enfin

le fait que l'initiative provienne très souvent de personnes extérieures à la région atteste d'une forme de renouvellement (limitée) de la population et des activités.

Perspectives

La démographie difficile de ces territoires à faible densité, et la demande sociale qui s'y rattache, mais aussi l'hypothèse d'un potentiel d'immigration naissante et significative, ont orienté notre examen des activités économiques, en privilégiant la question de l'emploi diffus, et en développant un exemple, celui des fonctions d'accueil des territoires ruraux, puis, par un nouveau zoom, celui du tourisme rural diffus. Les enseignements en sont que le potentiel en emplois de ces fonctions d'accueil est important, mais qu'il s'exprime très diversement selon le développement inégal de l'accueil dans les territoires, et que même la fonction d'accueil touristique, sur laquelle un discours déjà ancien et des politiques spécifiques sont menés, ne se développe pas aisément à grande échelle.

Dans les territoires sensibles, aucune activité seule, aucune initiative simple, ne semblent suffire à inverser les tendances. On arrive ainsi à la conception d'un développement complexe et à l'importance des hommes, des questions d'organisation et d'action collective et aux politiques publiques.

Pour ce qui est des hommes

Tous les travaux cités ont identifié le facteur humain comme frein ou au contraire élément de dynamisme. Dynamisme lorsque les implantations d'actifs sont le fait de choix personnels, lorsque ce sont les nouveaux venus qui se montrent les plus innovants, mais aussi lorsque industrie, tourisme ou agriculture bénéficient d'une culture locale favorable ; frein culturel à l'essor de l'industrie dans des territoires non préparés, de même, scepticisme ou hostilité vis-à-vis du tourisme ici ou là, rivalités irrationnelles... Même le rôle individuel des leaders, notamment des élus, qui sont en partie le reflet des cultures locales, est difficile lorsqu'il s'agit d'impulser une évolution dans un territoire déprimé ; les exemples d'échecs sont nombreux. Ces constats obli-

gent à considérer l'insertion des acteurs dans une organisation et un mode d'action.

Pour ce qui est de l'organisation, et des modes d'action publique et collective

Nous nous plaçons volontairement dans le cadre territorial, sans méconnaître le rôle également crucial de l'organisation sectorielle et verticale des activités économiques, et l'insertion croissante des entreprises dans des réseaux à grande échelle. L'articulation de ces diverses dimensions reste d'ailleurs un champ d'analyse. Enfin l'objet ne peut être de faire ici un tour d'horizon du développement local et des politiques publiques. On les évoquera plutôt en ouvrant des pistes pour la rencontre entre la recherche et l'action publique dans le domaine considéré.

■ Pistes pour la rencontre entre la Recherche et l'action publique ou collective

La compréhension plus fine des phénomènes majeurs reste nécessaire à la réussite de l'action. Les observations précédentes, comme également bien des évaluations de politiques, concluent à des évolutions contradictoires et des situations complexes ; certaines des pistes de recherche ont déjà été évoquées.

Sur le thème de l'emploi, des questions ouvertes (travaux en cours Cemagref, INRA-ESR) sont, d'un point de vue d'économiste :

– La relation entre l'emploi rural et la dynamique territoriale, selon une grille d'analyse qui examine l'ancrage territorial des entreprises (à travers leurs facteurs de localisation initiale, de pérennité, et les formes d'organisation), le dynamisme démographique du territoire, l'impact de politiques publiques.

– La relation entre l'emploi et certaines fonctions des territoires, soit « récentes » (cas des fonctions d'accueil dont le potentiel en emplois mériterait d'être mesuré à nouveau sur d'autres territoires à faible densité) ou « émergentes » (cas des fonctions d'entretien de l'espace).

Sur la démographie et cette nouvelle immigration décelée, il s'agit encore de confirmer l'existence du phénomène, d'en estimer l'ampleur et d'analyser sa variabilité géographique, d'en préciser la nature ainsi que d'évaluer la capacité

des territoires à remplir des fonctions d'accueil nouvelles (projets Université, ENITA).

Ainsi sur quatre « pays » à faible densité de population, l'étude de l'accueil des nouveaux venus sera menée (ENITA⁵) ; une des questions centrales en est « comment l'organisation territoriale est-elle en relation avec le traitement de cette fonction d'accueil ? ».

Une plus grande « aménité » des territoires ruraux est une demande que la société adresse aux agriculteurs et aux forestiers en particulier, et qui sous-tend notamment un discours visant à relégitimer les aides publiques attribuées à ces acteurs. Le Cemagref engage un programme de recherche pour expliciter, évaluer cette demande, qui porte sur des biens collectifs et non-marchands (tels que le paysage...), pour envisager, avec l'INRA et d'autres partenaires du pôle, les réponses des acteurs concernés et les régulations possibles ; cette exploration de la demande d'aménités conduira à traiter de l'attractivité des territoires en tant qu'avantage-construit pour l'accueil de touristes mais aussi de résidents et d'entreprises.

Des contributions proches de l'action publique conduisent à l'intégration finalisée de ces connaissances, telle que le diagnostic d'un territoire, ou l'évaluation de l'action publique, voire une participation à l'action :

L'évaluation des politiques publiques, désormais largement encouragée par les pouvoirs publics, est appelée à se développer. En matière de gestion des territoires ruraux sensibles, il semble que, en complément des procédures d'évaluation, un large champ reste ouvert à la Recherche pour approfondir des questions telles que la mise en œuvre, la pertinence (adéquation au contexte et aux finalités) ou les impacts (effets propres, effets induits...) des politiques : politiques régionales de développement rural⁶, politiques de l'emploi⁷, programmes LEADER...

LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement Rural), est un programme d'initiative communautaire.

En particulier, en termes de pertinence, les politiques d'aménagement ou d'orientation à des échelles telles que celle du Massif central doivent prendre en compte la diversité interne de leurs territoires au moyen de diagnostics appropriés (étude Cemagref - Université en cours).

Plus globalement, l'ENGREF entend constituer un centre de ressources sur l'évaluation des politiques territoriales. Cela permettra de renforcer les recherches méthodologiques et d'impulser des échanges d'expériences sur les pratiques d'évaluation des politiques territoriales. Le pôle gestion des territoires ruraux sensibles peut même ainsi être le support d'un réseau d'opérateurs susceptibles de mener à bien des évaluations à la demande des collectivités intéressées.

Par ailleurs, l'action publique évolue de plus en plus vers des formes contractuelles appuyées sur des territoires, plutôt que des formes distributives appuyées sur des zonages.

Cette évolution s'accompagne d'une redéfinition des territoires pertinents, de réflexions sur les organisations politiques, etc. Ne peut-on parler d'un « développement territorial » qui généralise la conception du développement local, en conciliant dynamiques endogènes et articulation avec les autres échelles ?

Un examen des conditions du développement en zone rurale fragile du Massif Central (J-F Mamdy, 1993) avait donné lieu à une étude localisée approfondie, et à la prise en compte de points de vue divers, dont la confrontation de programmes d'action avec un diagnostic économétrique. L'auteur avait conclu à cinq axes stratégiques pour le développement local (inscrire toutes les initiatives dans une logique de développement territorial, privilégier le développement d'une économie de services, en relation avec les nouvelles fonctions d'accueil de l'espace rural, mobiliser les acteurs par l'enjeu culturel, promouvoir par la formation toutes les formes d'innovation, et permettre l'organisation dans une dynamique de projet). De nouvelles recherches en cours ou en projet visent à généraliser et actualiser l'évaluation des conditions de l'efficacité du développement territorial⁸.

Le développement territorial conserve la logique de « projets », appuyés sur un diagnostic, une animation, une organisation :

L'organisation institutionnelle des acteurs, et notamment des collectivités locales, est un enjeu important. La coopération intercommunale, dont les formes récentes sont essentiellement justifiées par un objectif de soutien au développement local, doit être à la fois mieux comprise

5. En liaison avec l'ARPA (Association des pays d'Auvergne).

6. Projet européen AIR 1997.

7. Voir ci-dessus.

8. Stéphane Nuq, Christian Virlojeux.

et mieux fondée. Il y a lieu de préciser les facteurs déterminant l'ambition et les modalités de la coopération entre les communes (Moquay, 1996 et 1998). Surtout, la pertinence des formes d'organisation intercommunale face aux problèmes traités doit être évaluée (Diry, 1995).

Le diagnostic de territoire fait l'objet d'évolutions constantes, tant dans ses méthodes que dans son rapport à l'action. Une démarche de diagnostic a été élaborée à partir de travaux menés dans des petites zones sensibles du Massif Central et des Pyrénées (Guéringer et al., 1993) ; elle s'offre à l'emploi en tant que cadre d'analyse, et en tant que guide opérationnel. Elle propose une entrée par trois plans d'analyse, ceux de l'activité économique, du cadre de vie et de la gestion de l'espace, une entrée par les acteurs, et un questionnement global sur le territoire en termes de maîtrise du changement, de capacité d'adaptation et de mode de régulation (autant de « clés de lecture »). Elle forme un cadre évolutif pour des approfondissements, concernant par exemple les acteurs du foncier, l'activité économique ou la dynamique d'ensemble.

Le diagnostic peut s'insérer diversement dans les phases actives d'élaboration de la décision. Une imbrication étroite du diagnostic, de la réflexion collective sur le projet, et de l'organisation des acteurs est au fondement de démarches telles que l'élaboration de chartes de territoires, qui semblent appelées à donner une forme et un contenu aux « pays » envisagés par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

La prospective est un élément indispensable de telles démarches, qui formalisent les engagements

des acteurs locaux à un horizon au moins décennal. Les difficultés méthodologiques tendent à limiter l'intégration des réflexions prospectives dans la gestion des territoires. Pourtant, les impacts de nombreuses décisions publiques et privées en matière d'utilisation de l'espace ne se révèlent pleinement que dans le long terme. Ainsi, la complexité des situations et des problèmes plaide pour un renforcement des analyses de prospective appliquées aux espaces fragiles (Piveteau, 1995). L'ENGREF, notamment dans le cadre de ses activités de formation, entend contribuer à un tel regain d'intérêt.

Enfin, des approches transversales d'aide à la décision sont en développement. La décision publique et collective est le champ d'une rencontre d'acteurs multiples, institutionnels ou particuliers, autour de questions complexes. Ainsi l'aide à la décision est-elle multi-acteurs et multi-critères. Elle fait l'objet d'expériences répétées de modélisation. Celle-ci s'exerce jusqu'à présent en support interne aux équipes de recherche impliquées dans l'évaluation de politiques publiques de développement régional (Cemagref, projet européen AIR 1997) ou la compréhension des facteurs de succès d'opérations agri-environnementales (Cemagref, projet européen IMAGES en cours).

Ces questions de démographie et d'activités économiques ont été évoquées ici en s'appuyant sur un échantillon des travaux des équipes du pôle « gestion des territoires ruraux sensibles » ; des perspectives pour la Recherche ont été rapidement parcourues en insistant sur l'approche « territoriale » et les fonctions d'accueil. Les rôles particuliers et majeurs de l'agriculture, de l'espace et du milieu naturel sont évoqués dans les communications suivantes. ■

Résumé

Les espaces « sensibles » sont définis, dans le cadre de cette communication, comme des espaces ruraux à faible densité, connaissant ou ayant connu des évolutions démographiques négatives. L'insuffisance démographique y constitue l'un des principaux handicaps à la recherche (supposée) d'un nouveau développement, notamment par la difficulté à trouver des ressources humaines locales pour le prendre en charge.

Mais il semble que l'on assiste à présent, même dans les zones rurales à faible densité, à une évolution démographique qui n'est pas uniformément négative, avec des phénomènes de migration intéressants : ce point fait l'objet d'un premier développement.

Le développement économique est nécessaire pour retenir la population locale, voire pour attirer de nouveaux résidents, et parallèlement, ce dernier peut-être stimulé par l'accueil de nouvelles populations.

Le point de vue adopté dans cette communication est celui du développement au service de la vie locale, en privilégiant les questions de la relation entre activités, emplois et démographie, de la répartition et de la diffusion des activités au sein des espaces sensibles.

Après une évocation des secteurs d'activité agricole et industriel, les fonctions d'accueil des territoires ruraux sont examinées tout d'abord globalement, en considérant toutes les formes d'accueil de populations dont les ressources sont d'origine externe (retraités, migrants alternants, touristes, ...), puis en développant l'exemple du tourisme rural diffus. Enfin, en s'appuyant sur ces analyses, des voies de contribution de la Recherche à l'action publique sont mises en perspectives.

Abstract

« Sensitive » areas are defined, within the scope of this paper, as rural areas with low density population which have experienced or are experiencing negative population developments. The population deficiency for them constitutes one of the main handicaps to the (presumed) research for a new development, especially through the difficulty to find local human resources to take care for it. However, it seems that we are now witnessing, even in low-density rural areas, a population development which is not uniformly negative, with interesting migration phenomena : this point is the subject of a first exposition.

The economic development is necessary to keep the local population, or even to attract new residents, and at the same time, this latter one can be stimulated through the reception of new populations.

The point of view adopted in this paper is the one of development at the service of local life, in favouring the questions of relation between activities, jobs and demography, of the sharing-out and distribution of activities within sensitive areas.

After a recalling of agricultural and industrial activity sectors, the reception functions of rural territories are initially examined as a whole, in considering all the forms of population reception having resources from external origin (pensioners, commuting migrants, tourists, ...), then in developing the example of scattered rural tourism. Finally, in relying on these analyses, contribution ways for Research to public action are set in prospects.

Bibliographie

1- Sur « Nouveaux habitants »

COGNARD, F., 1997 - *Les nouvelles questions d'accueil des espaces ruraux fragiles : l'exemple du Morvan-Mémoire DEA géographie*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 152 p.

DIRY J.P., 1991 - *Évolution récente de la population des moyennes montagnes françaises - Rapport à la DATAR*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 82 p.

GIRAUD C., 1996 - *La population des moyennes montagnes françaises au recensement de 1990 - Mémoire DEA géographie*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 364 p.

KAYSER B., (sous la direction de), 1996 - « *Ils ont choisi la campagne* » DATAR, ed. de l'Aube, Paris, 206 p.

2- Sur les « activités »

FOURNIER M., 1998 - *L'industrie dans les montagnes de l'Auvergne et du Velay - Publ. Assoc. des Publications Fac de lettres*, Clermont-Ferrand, 450 p. (sous presse)

GUERIN M. et al. 1998 - *Emploi rural et territoire : un cadre d'analyse et son application* -(à paraître) Sciences de la Société 15p.

MIGNON C., 1992 - *Pluriactivité et agriculture dans les montagnes d'Auvergne. Des régions paysannes aux espaces fragiles*, CERAMAC, Clermont-Ferrand p 415-425.

MIGNON C., 1997 - *Le rôle de l'agriculture dans les moyennes montagnes française. Gestion des espaces fragiles en moyenne montagne*, CERAMAC, Clermont-Ferrand p. 11-26.

ODOUARD A., 1997 - *L'évolution récente de l'industrie dans la moyenne montagne française. Gestion des espaces fragiles en moyenne montagne*, CERAMAC, Clermont-Ferrand p. 27-48.

ROUSSEL V., 1997 - *La politique des services dans l'espace rural : du discours aux pratiques* - Economie rurale, n° 238

STUBBE C., 1995 - *Industrie et moyenne montagne : l'exemple de la Forêt Noire (Allemagne) - Thèse géographie*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 345 p.

3- Sur les fonctions d'accueil, le tourisme rural

DISEZ N., 1996 - *Agritourisme et développement territorial - Thèse géographie*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 240 p.

JAMOT C., VITTE P. (sous la direction de), 1995 - *Le tourisme diffus - Actes du colloque de Clermont*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 156 p.

MAZUEL L., 1994 - *Espaces de référence et promotions touristiques : l'exemple de l'Auvergne - Thèse géographie*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 223 p.

VITTE P., 1994 - *Le tourisme dans les moyennes montagnes françaises - Rapport à la DATAR*, CERAMAC, 21 p.

VITTE P., 1992 - *Moyennes montagnes européennes et tourisme « Des régions paysannes aux espaces fragiles »*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, p. 533-543.

VOLLET D. 1997 - *Les phénomènes d'induction d'emploi par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux. contribution à une analyse économique du développement rural*, Dijon, Université de Bourgogne, 425 p. (Thèse Analyse et Politique Economiques)

VOLLET D. 1997 - *Une relecture de la théorie de la base : application aux fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux - 33ème colloque ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française), Lille, 1-3 Septembre 1997, 22p.*

4- Sur le développement, l'organisation du territoire

BORDESSOULE E., 1997 - *L'Aubrac aveyronnais : un développement spontané. Gestion des espaces fragiles en moyenne montagne*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, p. 195-215.

BOUSSET J.P., 1994 - *Un système expert pour réfléchir sur les adaptations : améliorations des politiques actuelles des institutions publiques*. 23 p.

BOUSSET J.P., McDONAGH P., ESPARCIA J., TZAMARIAS N., 1998 - *Apports de l'analyse structurelle et de l'analyse décisionnelle multicritères pour identifier des pistes d'amélioration des politiques de développement rural. Application et résultats en Irlande, en Ecosse et en Espagne. Journées internationales de la Recherche pour la gestion des territoires ruraux sensibles : connaissances et méthodes pour la décision publique*, Clermont-Ferrand, 27-28 avril 1998, 21 p.

BUSSELOT A., 1996 - *A cognitive mapping approach for policy evaluation and prospective. 2nd European symposium on rural and farming systems research*, Granada, ESP, 27-29 March 1996. 4 p.

CALMES R. (ed), MARSAT JB. (ed), 1997 - *Impact des institutions publiques sur les zones rurales et côtières défavorisées - Rapport régional - Projet européen AIR3-CT94-1545*, Cemagref - Université de Caen, 187 p.

CERAMAC, 1992 - *Des régions paysannes aux espaces fragiles*, CERAMAC, Clermont-Ferrand 767 p.

CERAMAC, 1993 - *Bourgs-centres et petites villes en Auvergne - Rapport DR Equipement*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 82 p.

CERAMAC, 1993 - *Les Pays d'Auvergne, ARPA*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 320 p.

CERAMAC, 1998 - *Nouvelles fonctions. nouvelles gestions des moyennes montagne européennes*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, à paraître.

CLARK G., (ed) 1997 - *Improving the impact of public institutions on lazaing rural and coastal regions : final report. EU Contract AIR3-CT94-1545*, Lancaster University, 313 p.

DIRY J.P., RIEUTORT L., 1997 - *Campagnes profondes ou renaissance rurale : le cas du Haut Livradois. Gestion des espaces fragiles en moyennes montagnes*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, p. 171-195.

GUERINGER A., (COORD), PERRET J., (COORD), BAUD G., (COORD), 1993 - *Diagnostics à l'échelle de petites régions rurales : démarches, méthodes et sources d'informations*, Antony, Cemagref éditions 196 p.

LIEVRE P., PIVETEAU V., 1994 - *Quels outils pour une prospective du milieu rural ? Territoires ruraux et développement*, Paris, 28 avril 1994. p. 116-139

MAMDY J.F., 1993 - *Les conditions du développement local en zone rurale fragile. Application au cas du Massif central - Thèse géographie*, Université Blaise Pascal.

MOQUAY Patrick, *L'intercommunalité en 12 facteurs. Comprendre le contexte local*, Paris, Syros, 1996, 272 p.